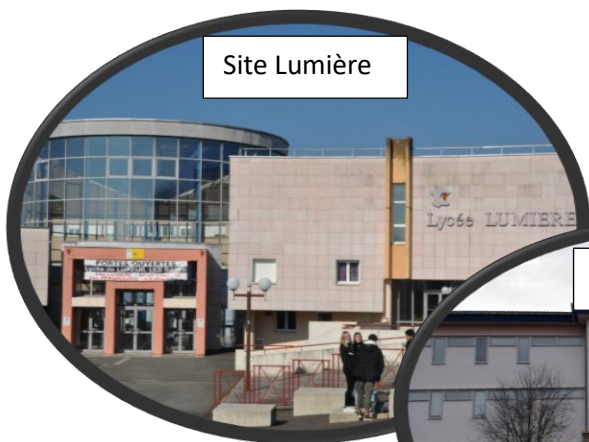


TAXE D'APPRENTISSAGE 2024 : DONNEZ PLUS DE SENS À VOTRE IMPÔT !

Site Lumière



Site Beauregard

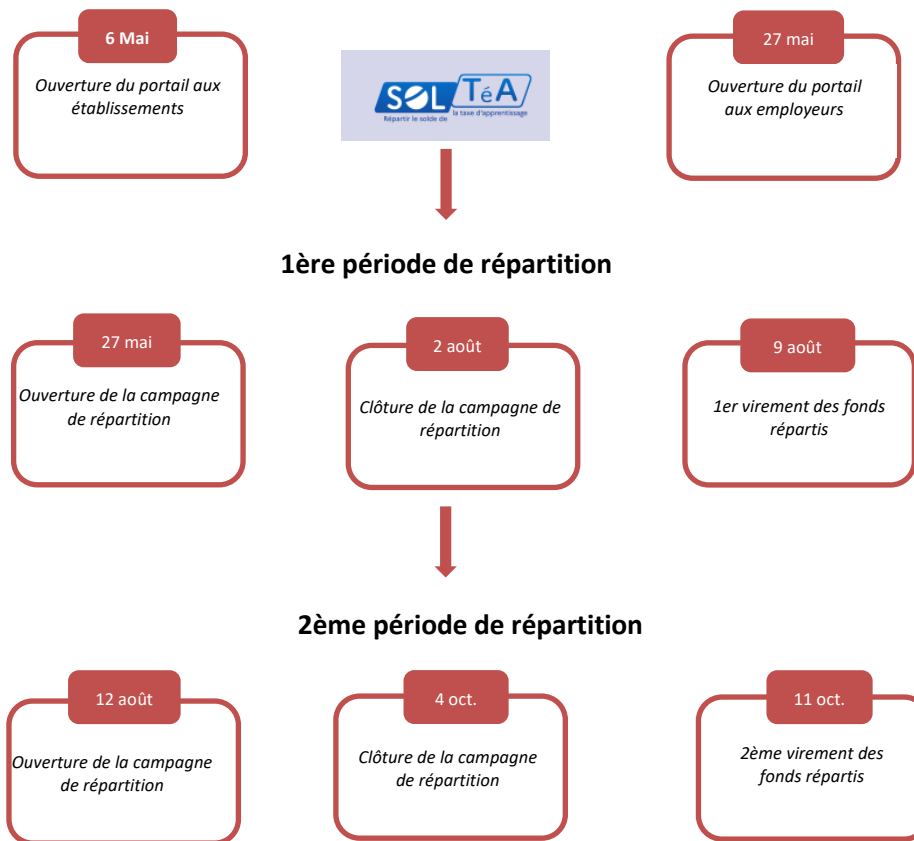


Pour nous identifier :

N°UAI : 0701078S

N° SIRET: 197 000 011 00019

Calendrier de SoltéA



Attention, au-delà du 4 octobre 2024 il ne vous sera plus possible de flécher en notre faveur le solde de votre taxe d'apprentissage !

Verser la taxe d'apprentissage au Lycée Lumière (sites Lumière & Beauregard), pourquoi?

“En nous versant une partie de leur Taxe d’Apprentissage, les entreprises nous apportent une aide précieuse au développement de programmes pédagogiques innovants, construits pour la réussite de nos élèves et l’insertion professionnelle.”

Verser sa taxe d'apprentissage c'est...

- Favoriser l'égalité des chances pour tous les apprenants,
- Améliorer les conditions d'études,
- Financer des projets pédagogiques innovants,
- Promouvoir des parcours de formation ambitieux,
- Concourir à l'insertion professionnelle en faveur des élèves scolarisés à Luxeuil Les Bains, **qui demain seront vos futurs collaborateurs !**

Comment verser la taxe d'apprentissage au lycée Lumière (sites Lumière & Beauregard) ?

Pour soutenir le LYCEE LUMIERE de Luxeuil Les Bains, suivez les étapes nécessaires pour la bonne collecte et attribution de votre taxe :

1/ Accédez à la plateforme SOLTéA -
www.soltea.education.gouv.fr/espace-public

2/ Connectez-vous à votre espace privé en tant qu'« entreprise assujettie ».

3/ Renseignez dans la barre de recherche nos coordonnées

N° UAI : 0701078S

N° Siret : 197 000 011 00019

4/ Renseignez votre souhait d'affectation par le pourcentage que vous désirez flécher en faveur du LYCEE LUMIERE

5/ L'URSSAF et la Caisse des dépôts et Consignations feront le nécessaire pour prélever, répartir et reverser les fonds versés au LYCEE LUMIERE à partir de votre déclaration du solde de la taxe d'apprentissage via la DSN.

Pour plus d'informations concernant le nouveau service SoltéA pour les employeurs, flachez le QR Code!



Nous vous remercions pour votre contribution!

Nos informations

Depuis la plateforme
SOLTéa :

www.soltea.education.gouv.fr/espace-public



Du 27 MAI AU 11 OCTOBRE,
Désignez votre versement :

LYCEE LUMIERE
Localité : LUXEUIL LES BAINS (70)

Pour plus d'informations vous pouvez contacter :

Mme PETOLAS Marie-Pierre

**Directrice Déléguée aux Formations
Professionnelles et Technologiques**



03 84 40 21 21

marie-pierre.petolas@ac-besancon.fr

